



La concertation implique des rapports ponctuels entre acteurs afin **d'échanger ou recueillir de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux spécifiques** (par problématique ou par territoire), afin de **convenir d'objectifs communs et d'actions** susceptibles de les engager ou non éventuellement dans des collaborations, voire dans des partenariats.¹

La collaboration, pour sa part, demande des interactions plus formelles et des rapports réguliers initiés par un acteur désirant mettre en commun ses ressources avec d'autres acteurs, par la réalisation de tâches aboutissant à un projet commun. La responsabilité est partagée par tous les acteurs concernés par les objectifs du projet. L'idée est l'instauration d'un dispositif permettant individuellement d'exploiter ses forces au sein d'un groupe.¹

La concertation joue un rôle crucial dans la mobilisation efficace d'un milieu et l'adhésion des acteurs. En réunissant les différentes parties prenantes, elle permet de tirer parti des connaissances et des perspectives locales pour élaborer des solutions adaptées et durables.

Les bénéfices de la concertation

- ◆ **Amélioration de la décision** : En réunissant différentes parties prenantes, la concertation permet de prendre des décisions plus informées et équilibrées, en prenant en compte divers points de vue et expertises.
- ◆ **Renforcement de l'adhésion** : Les personnes impliquées dans le processus de concertation sont plus susceptibles de soutenir et de s'engager dans les décisions prises, car elles ont eu l'opportunité de s'exprimer et de contribuer.
- ◆ **Réduction des conflits** : La concertation permet d'identifier et de résoudre les divergences avant qu'elles ne deviennent des conflits ouverts. Elle facilite la communication et la compréhension mutuelle entre les parties.
- ◆ **Innovation et créativité** : La diversité des idées et des perspectives peut conduire à des solutions innovantes et créatives que l'on n'aurait pas forcément envisagées dans un processus décisionnel plus restreint.
- ◆ **Transparence et légitimité** : Un processus de concertation bien conduit renforce la transparence et la légitimité des décisions, car il montre que celles-ci sont basées sur un dialogue ouvert et inclusif.

Les limites de la concertation

Cependant, il est important de trouver un équilibre. Trop de concertation peut avoir l'effet inverse : elle peut démobiliser et fatiguer les partenaires, diluer les responsabilités et ralentir le processus décisionnel. Lorsque les réunions et les discussions s'accumulent sans aboutir à des décisions concrètes, les parties prenantes peuvent ressentir de la frustration et de la lassitude. Il est donc essentiel de structurer la concertation de manière efficace, en évitant de dédoubler les instances et en fixant des objectifs clairs.

« Un défi que l'on peut avoir c'est la multiplication des tables de concertation, beaucoup de rapports, je dois faire les choix et je ne peux pas être partout. »

« Le manque de personnel dans beaucoup d'organismes nous amène à nous concentrer sur nos missions de base et nous laisse peu de temps pour la concertation. »

« L'hyper concertation tue la concertation ».

Citations de partenaires rencontrés.

Les enjeux de la concertation au Centre-du-Québec

Les participants ont soulevé plusieurs points quant à leur capacité de travailler ensemble dans la région du Centre-du-Québec. Ces points ont été regroupés sous cinq thématiques.

◆ **L'isolement des organismes :**

Il y a un constat récurrent d'isolement des organismes, ce qui entrave leur capacité à collaborer efficacement. Le manque de concertation et le travail en silo sont des obstacles majeurs à une action coordonnée.

◆ **La concertation et la collaboration intersectorielles :**

Bien que des efforts de concertation soient en place, il est nécessaire de renforcer les réseaux de collaboration entre les acteurs qui travaillent dans différents secteurs (organismes communautaires, institutions scolaires, services de santé, etc.). La rencontre entre des intervenants de différents niveaux hiérarchiques peut aussi permettre une vision plus globale d'un enjeu donné.

◆ **La clarification des missions et des rôles :**

Une meilleure clarification des missions et des rôles des différents partenaires est essentielle pour éviter les redondances et maximiser l'efficacité des interventions, particulièrement

lorsque les partenaires proviennent de différents secteurs et occupent différentes positions au sein d'une organisation.

◆ **Les défis administratifs et bureaucratiques :**

Les lourdeurs administratives et les délais dans les processus bureaucratiques compliquent la collaboration.

Propositions d'amélioration de la concertation

Lors des consultations, plusieurs participants rencontrés ont émis différentes pistes pour favoriser une meilleure concertation des acteurs de la région :

1. La création de groupes de soutien et de concertation pour échanger et partager les meilleures pratiques.
2. L'organisation d'événements d'information et de formation pour améliorer la compréhension mutuelle des missions et des services offerts par chaque organisme.
3. L'élaboration de programmes de formation continue pour les intervenants, afin de renforcer leurs compétences en matière de concertation et de collaboration .

Concertations existantes sur le territoire

Secteur/groupe populationnel	A	É	A-É	B	NY	B-NY	D	Régional
Développement social		●		●	●		●	●
Développement territorial	●							
0-5 ans				●			●	
6-11 ans							●	
Jeunesse	●	●		●			●	
Famille							●	
Enfance-jeunesse-famille	●		●					
Enfance-famille		●						
Personnes âgées	●	●		●	●		●	●
Hommes							●	
Femmes								●
Immigration	●	●		●	●		●	
LGBTQ+								●
Handicap, DI-TSA-DP			●			●		●
Premières Nations						●		
Sains habitudes de vie	●			●			●	●
Développement économique	●			●	●		●	●

Secteur/groupe populationnel	A	É	A-É	B	NY	B-NY	D	Régional
Habitation/logement	●	●		●			●	●
Sécurité alimentaire	●	●		●	●		●	●
Transport	●							●
Environnement naturel								●
Culture								
Loisir/Sport								●
Éducation populaire								●
Santé mentale/dépendance		●		●		●	●	
Itinérance	●		●				●	
Services de proximité	●							
Proche aidance	●	●						●
Communautaire	●	●		●	●		●	●
Éducation/réussite éducative					●			●
Marché du travail								●

A=MRC d'Arthabaska, B=MRC de Bécancour, D=MRC de Drummond, É=MRC de L'Érable, NY=MRC Nicolet-Yamaska, A-É= RLS d'Arthabaska-et-de-L'Érable, B-NY= RLS de Bécancour-Nicolet-Yamaska

Concertations à susciter

Par ailleurs, plusieurs partenaires ont nommé des concertations à développer :

- Pour la clientèle immigrante;
- Pour la petite enfance – à l'échelle régionale.

Références

¹ Gontcharoff (1999), Beuret (2012), Gangloff-Ziegler (2009), cités à Paquin, Maryse (2019), Concertation, collaboration, partenariat : trois modèles d'interaction en loisir culturel (présenté lors de la Journée nationale du loisir culturel à Drummondville, QC).

Observatoire québécois du loisir, Volume 7, no 11, 2010

<https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2020-2-page-111.htm>